Emergency Preparedness Canada

Protection civile Canada

Canada

FEDERAL-PROVINCIAL-TERRITORIAL CONFERENCE OF SENIOR OFFICIALS ON EMERGENCY PREPAREDNESS

Regina, Saskatchewan, June 19-20, 1991

Summary record of proceedings

SUMMARY RECORD OF THE JUNE 19-20, 1991 MEETING OF THE FEDERAL-PROVINCIAL-TERRITORIAL CONFERENCE OF SENIOR OFFICIALS RESPONSIBLE FOR EMERGENCY PREPAREDNESS

Item 1 - Welcome and opening remarks

1. Canada (Chairman) and Saskatchewan welcomed the delegates to the Conference and introduced those delegates from Saskatchewan, Manitoba and Emergency Preparedness Canada who were attending their first Conference. The Chairman noted that while Quebec delegates were unable to attend, Canada and Quebec would meet bilaterally subsequent to the Conference to discuss issues of mutual interest.

2. The previously circulated agenda was accepted with an addition of Item 8.5 - a presentation by Environment Canada. The order of business was rearranged slightly to better accommodate delegates.

Item 2 - Provincial reports

3. All provinces and territories except Ontario tabled written reports, providing copies to the Secretariat and the delegations. Ontario, in the midst of a major management review, reported orally to the Conference. Provinces and territories limited their remarks to highlights of their programs' activities.

Item 3.1 - Working Group on electronic data processing

4. While a small core group had met in order to develop some recommendations for the consideration of the Conference, there was not a great deal to report. EPC outlined a graduated framework that could be used in determining an appropriate level of activity related to the electronic exchange of information.

5. The Working Group undertook to canvass Conference members and collect information with respect to their various electronic data processing activities/projects. The information collected would be shared with all Conference members.

Item 3.2 - Task Force on Training and Education

6. The Task Force chairman (EPC), having provided delegates with a copy of the report prior to the Conference meeting, summarized its recommendations and the rationale supporting them.

7. As all delegates strongly supported the report's recommendations and the need to place this singularily important matter before the Council of Ministers in a form that would contribute to their decision-taking at their meeting in mid-September, discussion focussed on the substance and process of developing a policy statement that would facilitate appropriate Ministerial consideration of the report's recommendations. Timing was critical. The statement should provide a policy umbrella under which individual jurisdictions could consider and ascertain their own training program committments within this national training strategy prior to the Council of Ministers' meeting.

8. It was agreed that Task Force members, as well as any other delegation that would wish to participate, would prepare an umbrella policy statement, based on the recommendations of the Task Force report. The statement was to be developed quickly and circulated to Conference members for consideration so that it could be made available to Ministers by the middle of August. British Columbia expressed concern about the funding implications of the national training strategy and requested that it be added to the first draft distribution list. While development of the more detailed plan that would be required to implement any strategy approved by Ministers was discussed, no decision was taken on this matter.

Item 3.3 - **Major Industrial Accidents Coordinating Committee**

9. The head of the Alberta delegation, who is also MIACC's chairman, tabled a status report on MIACC's past and current years' activities. It was noted that MIACC is now an independent legal entity, supported financially by stakeholders from the private sector, the federal government and some provincial governments.

10. Mr. Egener urged provincial and territorial members of this Conference to champion MIACC in their respective jurisdictions. For those provinces not yet involved, he pointed out that MIACC's Working Groups are producing outputs more quickly than originally anticipated, outputs of far more value to the provinces than the cost of their financial support of MIACC. He also observed that the Working Groups have developed a momentum of their own such that if your jurisdiction is not involved, it will "miss the train".

11. The Chairman reaffirmed Canada's continued strong support of the MIACC, noted its steadily increasing effectiveness and expressed appreciation for those provinces and federal departments participating in the process.

Item 4- **Federal/Provincial/Territorial Training Conference**

12. The Chairman of the Training Conference (EPC) tabled the latest Conference report and highlighted some of its observations/recommendations:

-distance training is seen as a cost-effective way of delivering training programs to more remote areas;
-consideration should be given to developing MOU's on training between the federal and provincial governments, particularily as related to distance training;
-the devolution of the POP course from Arnprior over the next few years could well effect a 75% decrease in POP courses offered at the College;
-a course for POP trainers will be held this year;
-the development and maintenance of national standards is seen as a key issue; and,
-the Training Conference will continue to follow closely the national training strategy to be considered by Ministers in September, particularily with respect to implementing the Task Force's recommendations.

Item 5 - National Earthquake Support Plan

13. EPC informed delegates that slow but sure progress was being made and that draft #6 was nearing completion. This draft will contain clearer diagrams, a logistics concept of operations and only nominal mention of urban search and rescue function. That important function will be addressed in municipal plans. The target completion date for the NESP is the end of 1991. There are four major tasks outstanding:

-refinement of the Emergency Support Functions at the national level;
-assignment of responsibility for the management of logistics operations;
-development of the integrated crisis management structure in British Columbia; and,
-the development of arrangements to integrate all provinces and territories into the national plan.

14. British Columbia advised that plans were now being received from the various provincial departments and that the development of the integrated crisis management structure was progressing. A more formalized provincial earthquake plan should be in place this autumn.

15. Alberta had used a series of workshops to develop what is now the 2nd edition of its support plan. Further activity has been deferred pending developments in the British Columbia and national plans.

16. Delegates observed that it would be helpful if British Columbia could identify the kinds of resources and services it might require in the event of a catastrophic earthquake. British Columbia Ministeries are currently endeavouring to identify what the potential shortfalls might be.

17. Discussions also touched on the application of the Emergencies Act and national emergency arrangements as well as the suitability of the NESP as a model for national emergency arrangements for a public welfare emergency. The proposed national exercise of the NESP in 1993 will provide more definitive answers to these questions.

Item 6 - **Emergency preparedness initiatives for Indian Bands**

18. Alberta opened discussions on this item by stating that its training program was moving ahead much faster than originally anticipated and was being well-received by Indian bands. Manitoba indicated similar good progress. The establishment of a good rapport with the Regional Directors General of Indian and Northern Affairs Canada was critical to the program's success - they have the authority to commit their department to the program. The absence of this commitment in the maritime provinces
was hindering basic agreement to the program and its delivery.

19. British Columbia continues to actively pursue a basic agreement with INAC while the Yukon is in the midst of trying to sort out some of the "who's responsible for what's north of 60" questions that are impacting on its program. In spite of these problems, significant in-roads had been achieved in some regions and evidence suggested that INAC's senior management in Ottawa have become more aware of and committed to the program than in previous years.

Item 7 - **Consultation Process**

20. The Chairman introduced this item, noting that the objective was to come to an understanding or agreement on how to provide for the federal-provincial consultation required by the Emergencies Act, including an appropriate "paper trail".

21. The discussion paper, which was provided to delegates prior to the meeting, was reviewed briefly by the Chairman. He informed members of the rationale behind the paper's main proposals and suggested that the ordinary dictionary definition of "consultation", as set out in the paper, seemed acceptable.

22. After a short discussion, in which some delegates were able to voice their support in principle for the discussion paper, it was agreed that provinces and territories would provide their written comments on the discussion paper to EPC. EPC, in consultation with the Privy Council Office, would then transpose the discussion document into a formal proposal to provinces and territories for the consideration of their respective Ministers.

Item 8.1 - **Canada/United States**

23. Canada reported on the activities of the Consultative Group which recently held its annual meeting in Portsmouth, New Hampshire. Working groups presented their reports: the agriculture working group tabled its terms of reference for approval; the exercise working group addressed TRANSBORD 111, Global war games, earthquake exercises and CANATEX; the medical and health working group formed a subgroup on nuclear emergency issues; members of the transportation and communication working groups described their activities/problems during the Gulf war; and, the North American industrial base was reviewed. FEMA's and EPC's Directors of Public Information were requested to give periodic guidance to the other working groups.

24. The Executive Director of EPC reported on emergency preparedness activies in Canada in the previous year, focussing on CANATEX 90 the Gulf crisis, the NESP, MIACC and the Vital Points program. The Executive Director of FEMA spoke on their activities in the Gulf war and on business resumption planning in federal departments.

25. It was agreed that select EPC and FEMA Regional Directors would examine the feasibility of a more formal relationship between their respective offices and report to the Consultative Groups on this matter at its meeting in Canada next year. A joint EPC/FEMA Secretariat was established to provide support and continuity to the Consultative Group's deliberations and coordination of working groups' activities.

Item 8.2 - **North Atlantic Treaty Organization**

26. EPC spoke to this item. For those delegates not familiar with NATO, its committee structure and decision-making protocols were described. The changing conditions in eastern Europe and the Gulf crisis have given rise to questions about the future of NATO. At this point in time, however, NATO continues to be an important part of Canada's defence and foreign policies.

Item 8.3 - **International Organizations**

27. The activities of several industrial accident-related international institutions were reviewed with emphasis on the Organization for Economic Cooperation & Development (OECD), the United Nations Environment Program (UNEP) and the International Labour Office (ILO).

28. Canada, represented by Environment Canada with the support of Emergency Preparedness Canada, had been very active in the Ad Hoc Group of Experts on Accidents Involving Hazardous Substances, especially in the development of the Guiding Principles on Accident Prevention, Emergency Preparedness and Response. Canada and the US co-hosted a major workshop in Chicago whose theme was Information Exchange on Major Industrial Accidents.

29. Canada made an important contribution to UNEP by assisting in developing and launching the Awareness and Preparedness for Emergencies at the Local Level (APELL) program. This program provides guidance for emergency preparedness at the community level. In May of this year, Canada was actively involved in a proposal that would establish the United Nations Centre for Urgent Environmental Assistance. The proposal will take the form of a pilot project in 1992, focussing on the coordination of institutions and the assessment of needs.

30. Canada's response to the ILO survey on industrial accident prevention programs will be coordinated by Labour Canada, using the MIACC network wherever possible.

Item 8.4.1. - **Federal Interdepartmental Committee for the IDNDR**

31. In keeping with the UN resolution declaring the 90's the International Decade for Natural Disasters Reduction (IDNDR) and its call for national committees, Canada struck a Federal Interdepartmental Committee (FICID). While the committee held three meetings, most activity was currently being undertaken by a small steering committee, meeting on a regular basis.

32. Under FICID, a proposal has been put forward by Environment Canada, amounting to $1,000,000 over three to four years, for funding under the Green Plan. Response to this request has been delayed. These funds would be used to assist with the establishment of a National Committee, with particular attention given to its Secretariat (2-3 persons), the funding of small projects, the publication of information and the travelling expenses of public interest groups not otherwise able to participate.

Item 8.4.2. - **The National Committee for the IDNDR**

33. The first meeting of this committee should take place in 1991, with suitable public fanfare surrounding the naming of a patron, a chairperson and committee members. Canada believes that the federal government, provincial governments and the private sector should participate on the committee, with each committee member paying his/her own way. It is anticipated that the federal government representation would be small but proportionate.

Item 8.4.3 - **Provincial/territorial/municipal IDNDR activities**

34. Alberta spoke briefly to this matter, suggesting that provinces/territories/municipalities should develop information packages on their activities and programs that they consider appropriate for a national program, anticipating the striking of the national committee in the near future.

35. It was agreed that a Conference working group on this matter would not be appropriate at this time. An exchange of information between Conference delegates, including programs and processes at the local level, would be helpful. The Chairman offered to act as a collection point for such information and to ensure it was shared with all Conference members and the national committee.

Item 8.5 - **Presentation by Environment Canada**

36. The Chairman introduced Mr. Joe Slater, Director of the Environmental Emergencies Branch at Environment Canada. Supported by documents that had been distributed prior to his presentation, Mr. Slater outlined the structure, mandate, roles, responsibilities and current and planned capabilities of the various sections of his branch. He also updated Conference members on the "Green Plan" and its resource implications, the mutual aid agreement with provinces, the transboundary inland spills agreement with the US, weather warning negotiations with major TV networks and provided examples of the types of support expertise his department could bring to bear in a major environmental emergency in the provinces or territories.

Item 9 - **JEPP review**

37. The Chairman introduced this item, noting that ten years of experience with the JEPP and its oversubscribed status for the last two years provided the rationale for the review as

well as the requirement for a federal-provincial dialogue to come to grips with the various administrative/program management issues. It was important that the integrity of this joint program be maintained and that as good use as possible be made of the programs's funds.

38. EPC confirmed that the purpose of the discussion document circulated prior to the meeting was to initiate the consultation process with respect to the review of JEPP. The Chairman indicated the desirability of having the review completed by the end of the current fiscal year i.e. March 31, 1992.

39. Conference delegates entered into a wide-ranging discussion and exchange of views on all of the proposals set out in the discussion document, with a number delegates noting the adverse impact a particular proposal, if implemented, would have on the emergency preparedness program in their particular jurisdiction. Ontario expressed strong opposition to the proposed changes to the program management arrangements between itself and Canada. The Chair acknowledged the value of Canada being made aware of these potential negative effects. He also stated that while any of the proposed changes were negotiable, a return to the old simplistic per capita distribution of funds could not be entertained. All delegates agreed on the considerable value of this program to Canadians right across Canada.

40. For the next step in the consultation process, it was agreed that provinces and territories would provide EPC with their detailed written comments on the discussion document as soon as possible. EPC would collate and analyze these submissions and prepare a feed-back report, including the positions of the various provinces. The decision as to whether to strike an intergovernmental working group of Conference delegates to consider in depth that report's findings would depend to a great degree on the feed-back report. There might be only one of two outstanding issues that could be dealt with on a bilateral basis. A meeting in Whitehorse either before or after the Ministers' Council meeting would be an appropriate time to review any outstanding multilateral issues. While British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Ontario, New Brunswick and the Northwest Territories indicated their intentions to participate in any working group, it was evident that all Conference members would be served best by taking part in this consultative process. The Chairman undertook to consult Quebec to see if it would be able to participate in this forum.

Item 10 - **Council of Ministers meeting**

41. The Yukon advised that correspondence had been sent to Ministers. The schedule of events was reviewed. The Yukon advised that a poster and display area would be available, if Ministers so wished. The Chairman noted that the names of ministers and officials who

would be attending the meeting should be forwarded to the Yukon as soon as possible, no later than the end of July. Prince Edward Island reminded delegates of the transportation arrangements and related procedures that had been made on their behalf for the Council meeting.

42. The Yukon indicated that only a few agenda items had been suggested to that point in time (e.g.the Gulf crisis). Discussions amongst delegates also identified the Oka crisis as one matter of interest to Ministers. The training and education issue had already been agreed to earlier in the Conference as an agenda item for the Ministers' meeting.

Item 11 - **Other Business**

Item 11.1 - **JEPP funds for training and education**

43. EPC led off this short but useful discussion, noting that training is not only a legitimate candidate for JEPP funding, but perhaps one that should be given some national priority. While some obvious caveats were noted, many possibilities existed, particularly those involved in starting-up programs/facilities during the transition period set out in the national training strategy paper. The Chairman undertook that EPC would act as a clearing house for information about the various training activites currently funded under JEPP.

Item 11.2 - **Distance education**

44. The Yukon noted it would be undertaking further, more detailed work on this matter.

Item 11.3 - **Security clearances**

45. Manitoba raised the matter of provincial officials obtaining federal security clearances. The Chairman noted the importance of ensuring the requirement did exist (e.g. national emergency) and that a mechanism was already in place to provide such clearances, if any province wished to pursue the matter.

Item 11.2 - **National warning system**

46. EPC advised that the Department of Communications had recently revived its efforts on this matter and was in the early stages of assessing the viability of a TV-based national warning and emergency broadcast system. The Atmospheric Environment Services' current "crawler" initiative with the major TV systems would be brought to DOC's attention. EPC

will also ensure that DOC headquarters is aware of the real-time, multiple access, automatic override pilot project that is underway in Edmonton, Alberta.

Item 11.5 - **Health & Welfare Canada training policy**

47. Concern was expressed that Health and Welfare Canada's policy for its emergency health and social service training courses was either not always consistent with that of the provinces or was unclear. This was having an adverse affect on programs at the local level.

48. EPC offered possible short and long-term solutions, keyed to compatibility and coordination of courses within and between governments. The Chairman undertook to have discussions with Health and Welfare Canada with respect to the content and subject matter of their emergency health and social service training courses.

Item 11.6 - **Next meeting**

49. It was agreed that the next meeting of the Conference of Senior Officials Responsible for Emergency Preparedness would be held in Ottawa in February, 1992, at a place and date yet to be determined. The suggestion that this annual conference meeting reside in Ottawa on a permanent basis will be reviewed at that meeting.

Closing Remarks

The Chairman, on behalf of all Conference delegates, expressed appreciation to Saskatchewan for the fine arrangements for this meeting. All delegates joined the Chairman to wish Fred Zeggil best wishes on his pending retirement and to thank him for his valued participation and cooperation.

FEDERAL/PROVINCIAL CONFERENCE OF SENIOR OFFICIALS RESPONSIBLE FOR EMERGENCY PREPARDNESS

REGINA, SASKATCHEWAN

JUNE 19-20, 1991

LIST OF DELEGATES - LISTE DES DÉLÉGUÉS

CANADA

Mr. T. D'Arcy Finn
Executive Director
Emergency Preparedness Canada

Mr. D.W. Hall
Director General, Readiness and Operations
Emergency Preparedness Canada

Mr. E.L. Shipley
Director General, Program Development
Emergency Preparedness Canada

Mr. C.L. Hegge
Director General, Corporate Programs
Emergency Preparedness Canada

ONTARIO

Mr. K.J.W. Reeves
Coordinator
Emergency Planning Ontario

Mr. J.L. Ellard
Deputy Coordinator
Emergency Planning Ontario

QUÉBEC

(No delegates)

NOVA SCOTIA - NOUVELLE-ÉCOSSE

Mr. Michael R. Lester
Director
Emergency Measures Organization (N.S.)

NEW BRUNSWICK - NOUVEAU-BRUNSWICK

Mr. J.O. Stith
Director
Emergency Measures Organization

MANITOBA

Mr. Sydney Reimer
Chairman of the Assistance Board
Manitoba Government Services

Mr. Frank Clark
Special Assistant to the Minister
Manitoba Government Services

Mr. F. Zeggil
Director
Manitoba Emergency Measures Organization

BRITISH COLUMBIA - COLOMBIE BRITANNIQUE

Mr. A.J. Heemskerk
Director
Provincial Emergency Program

PRINCE EDWARD ISLAND - ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Mr. J.A. Arsenault
Director
Provincial Emergency Measures Organization

SASKATCHEWAN

Mr. Dave Innes
Deputy Minister of Community Services

Mr. Keith Schneider
Assistant Deputy Minister of Community Services

Mr. Wayne Marr
Acting Executive Director
Saskatchewan Emergency Measures Organization

ALBERTA

Mr. I.D.M. Egener
Managing Director
Alberta Public Safety Services

Mr. R.G. Wolsey
Executive Director
Disaster Services Division
Alberta Public Safety Services

NEWFOUNDLAND - TERRE-NEUVE

Mr. Don Peckham
Assistant Deputy Minister of Municipal and Provincial Affairs
and Ministerial Official Responsible for Emergency Measures

Ms. Elizabeth Fitzgerald
Emergency Planning Officer (NEA)
Emergency Measures

YUKON

Mr. Paul Albertson
Yukon EMO Coordinator
Department of Community and
Transportation Services

NORTHWEST TERRITORIES - TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Mr. Eric Bussey
Director
Emergency Measures Organization
Department of Municipal and Community Affairs

GUEST - INVITÉ

Mr. J.E. Slater
Environment Canada

SECRETARIAT - SECRÉTARIAT

Mr. Pierre Brien
Coordinator and Planning Group Secretary
for Federal/Provincial Planning
Emergency Preparedness Canada

Emergency Preparedness Canada

Protection civile Canada

Canada

CONFÉRENCE FÉDÉRALE, PROVINCIALE, TERRITORIALE DES HAUTS FONCTIONNAIRES SUR LA PROTECTION CIVILE

Regina (Saskatchewan), les 19 et 20 juin 1991

Compte rendu des délibérations

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DE LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE, PROVINCIALE ET TERRITORIALE DES HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES DE LA PROTECTION CIVILE, TENUE LES 19 ET 20 JUIN 1991

Point 1 - Mot de bienvenue et introduction

1. Les représentants du gouvernement fédéral (le président) et de la Saskatchewan souhaitent la bienvenue aux délégués et présentent les délégués de la Saskatchewan, du Manitoba et de Protection civile Canada qui en sont à leur première conférence. Le président signale que les délégués du Québec sont dans l'impossibilité de participer aux travaux, mais que des représentants du gouvernement fédéral et du Québec se rencontreront à la suite de la Conférence pour discuter de questions d'intérêt commun.

2. L'ordre du jour diffusé au préalable est accepté après ajout du point 8.5 - présentation d'Environnement Canada. L'ordre de déroulement des travaux est légèrement remanié afin de mieux convenir aux délégués.

Point 2 - Rapports des provinces

3. Toutes les provinces et les territoires, sauf l'Ontario, déposent un rapport écrit et en remettent des exemplaires au secrétariat et aux délégués. L'Ontario, qui se livre à un important examen de sa gestion, présente un rapport verbal à la Conférence. Les représentants des provinces et territoires se contentent de souligner les points saillants des activités qui se sont déroulées dans le cadre de leur programme.

Point 3.1 - Groupe de travail sur le traitement informatique des données

4. Un petit groupe cadre s'est réuni en vue d'élaborer des recommandations à soumettre aux délégués à la Conférence, mais il n'y a pas grand-chose à signaler. Un représentant de PCC expose un cadre progressif qui pourrait servir à déterminer un niveau d'activité approprié dans le domaine de l'échange électronique de renseignements.

5. Les membres du Groupe de travail s'adressent aux représentants présents et recueillent des renseignements concernant les activités et les projets de ces derniers en matière de traitement électronique des données. Ces renseignements seront partagés avec l'ensemble des membres de la Conférence.

Point 3.2 - **Groupe de travail sur la formation et l'éducation**

6. Ayant remis aux délégués un exemplaire du rapport avant la réunion de la Conférence, le président du Groupe de travail (PCC) résume les recommandations que l'on y trouve et leur fondement.

7. Étant donné que l'ensemble des délégués appuient fermement les recommandations du rapport et reconnaissent la nécessité de soumettre cette question singulièrement importante au conseil des ministres sous une forme qui aidera ces derniers à adopter des décisions à l'occasion de leur réunion de la mi-septembre, la discussion porte sur le mécanisme d'élaboration et le fond d'un énoncé de politique qui facilitera un examen approprié des recommandations du rapport par les ministres. L'échéancier revêt une importance cruciale. L'énoncé de politique générale doit permettre à chacune des compétences d'analyser et d'établir, avant la réunion du conseil des ministres, leurs propres engagements concernant leur programme de formation dans le cadre de cette stratégie de formation nationale.

8. Il est convenu que les membres du Groupe de travail, ainsi que les membres de toute autre délégation souhaitant participer à cet exercice, rédigeront un énoncé de politique générale fondé sur les recommandations figurant dans le rapport du Groupe de travail. Il faut que cet énoncé soit élaboré avec rapidité, puis transmis aux membres de la Conférence pour qu'ils l'analysent, et le communiquent aux ministres à la mi-août. Le représentant de la Colombie-Britannique a exprimé des préoccupations à l'égard du financement de la stratégie nationale sur la formation et a demandé d'être inscrit à la liste de distribution de la première ébauche. On discute de plan plus détaillé qu'exigera la mise en oeuvre de toute stratégie approuvée par les ministres, mais aucune décision n'est prise à ce sujet.

Point 3.3 - **Comité de coordination des accidents industriels majeurs**

9. Le chef de la délégation de l'Alberta, qui est aussi le président du CCAIM, dépose un rapport de situation portant sur les activités du CCAIM au cours des années passées et de l'année courante. On signale que le CCAIM est désormais une personne morale distincte, appuyée financièrement par des intervenants du secteur privé, du gouvernement fédéral et de certains gouvernements provinciaux.

10. M. Egener prie instamment les représentants des provinces et des territoires de prendre fait et cause pour le CCAIM dans leur sphère de compétence. À l'intention des provinces qui n'ont pas encore adhéré au CCAIM, il signale que les groupes de travail de ce comité produisent des travaux beaucoup plus rapidement que prévu à l'origine, des travaux qui revêtent pour les provinces beaucoup plus de valeur que ce qu'il leur en coûte pour appuyer le CCAIM. Il fait également remarquer que les groupes de travail sont sur une telle lancée que si une sphère de compétence ne participe pas aux travaux, elle va «rater le coche».

11. Le président réitère l'appui ferme et ininterrompu du gouvernement fédéral au CCAIM, signale l'efficacité sans cesse croissante du comité et remercie les provinces et les ministères fédéraux qui participent aux travaux.

Point 4 - **Conférence fédérale, provinciale et territoriale sur la formation**

12. Le président de la Conférence sur la formation (PCC) dépose le plus récent rapport de l'organisme et souligne certaines des observations et recommandations qu'il renferme :

- on estime que l'enseignement à distance est une façon rentable de dispenser les programmes de formation dans les régions les plus éloignées;
- il faudrait étudier la possibilité d'établir des protocoles d'entente en matière de formation entre les administrations fédérales et provinciales, particulièrement ce qui concerne l'enseignement à distance;
- le retrait du cours sur les plans et les opérations en temps de paix (POP) d'Arnprior au cours des prochaines années pourrait fort bien se traduire par une réduction de 75 % des cours POP offerts au Collège;
- un cours sera offert aux stagiaires POP cette année;
- on juge que l'élaboration et la tenue à jour de normes nationales constituent une question clé;
- la Conférence sur la formation continuera de s'intéresser étroitement à la stratégie de formation nationale que doivent aborder les ministres en septembre, particulièrement en ce qui concerne la mise en oeuvre des recommandations du Groupe de travail.

Point 5 - **Plan national d'intervention en cas de tremblement de terre (PNITT)**

13. Un représentant de PCC informe les délégués que l'on progresse de façon lente mais sûre et que la sixième ébauche est presque prête. Cette dernière renfermera des diagrammes plus précis, un concept des opérations logistiques et une mention symbolique des activités de recherche et de sauvetage en milieu urbain. La date cible d'achèvement du PNITT se situe à la fin de 1991. Quatre tâches importantes restent à accomplir :

- peaufiner les aspects de l'intervention en cas d'urgence à l'échelon national;
- attribuer la responsabilité de la gestion des opérations logistiques;
- élaborer la structure intégrée de gestion de crises en Colombie-Britannique;
- élaborer des accords destinés à assurer la participation de l'ensemble des provinces et territoires au plan national.

14. Un représentant de la Colombie-Britannique signale que divers ministères présentent des plans et que l'élaboration de la structure intégrée de gestion des crises va bon train. Un plan provincial plus définitif d'intervention en cas de tremblement de terre devrait être en place cet automne.

15. L'Alberta a tenu une série d'ateliers qui ont abouti à l'élaboration de la deuxième édition de son plan d'intervention. Aucune autre activité ne sera entreprise tant qu'il n'y aura pas eu de progrès en ce qui concerne le plan de la Colombie-Britannique et le plan national.

16. Les délégués signalent qu'il serait utile que la Colombie-Britannique détermine le type de ressources et de services dont elle pourrait avoir besoin si jamais elle fait face à un tremblement de terre catastrophique. Les ministères de la Colombie-Britannique s'appliquent à l'heure actuelle à déterminer les lacunes possibles.

17. Il y a également des discussions portant sur la mise en oeuvre de la Loi sur les mesures d'urgence et des dispositions nationales en cas d'urgence, ainsi que sur la pertinence du PNITT comme modèle des dispositions nationales à adopter en cas de sinistre. L'exercice national reposant sur le PNITT qui doit avoir lieu en 1993 nous permettra d'obtenir des réponses plus précises à ces questions.

Point 6 - **Initiatives de protection civile à l'égard des bandes indiennes**

18. Un représentant de l'Alberta lance la discussion à ce sujet et déclare que son programme de formation progresse beaucoup plus rapidement que prévu et est bien accueilli par les bandes indiennes. Le Manitoba signale une évolution tout aussi bonne. L'établissement de rapports harmonieux avec les directeurs généraux régionaux d'Affaires indiennes et du Nord Canada étaient indispensables à la réussite du programme; en effet, ceux-ci ont le pouvoir de prendre au nom de leur ministère l'engagement d'appuyer le programme. L'absence de cet engagement dans les provinces maritimes entravait la conclusion d'une entente de base concernant le programme et l'exécution de ce dernier.

19. La Colombie-Britannique poursuit ses démarches en vue de conclure une entente de base avec l'AINC tandis que le Yukon chercher à régler certaines des questions qui ont des répercussions sur son programme, notamment celles consistant à déterminer le partage des responsabilités au nord du soixantième parallèle. En dépit de ces problèmes, des progrès marqués ont été réalisés dans certaines régions, et des indices laissent croire que les hauts fonctionnaires d'AINC à Ottawa sont plus conscients de l'existence du programme et davantage déterminés à y participer qu'au cours des années précédentes.

Point 7 - **Processus de consultation**

20. Le président aborde ce point et signale que l'objectif consiste à aboutir à une entente ou à un accord prévoyant comment procéder aux consultations fédérales-provinciales exigées dans la Loi sur les urgences, y compris aux «travaux d'écritures» voulus.

21. Le président passe brièvement en revue le document de travail remis aux délégués avant la réunion. Il signale aux membres la raison d'être des principales propositions que renferme le document et leur dit que la définition usuelle du mot «consultation», tirée du dictionnaire et reprise dans le document, semble acceptable.

22. Après un bref débat au cours duquel certains délégués réussissent à préciser qu'ils accordent leur appui de principe au document de travail, il est convenu que les provinces et territoires feront parvenir à PCC leurs observations écrites concernant le document. PCC, en consultation avec le bureau du Conseil privé, verra ensuite à faire du document de travail une proposition officielle qui sera transmise aux provinces et territoires à des fins d'analyse par leurs ministres respectifs.

Point 8.1 - **Canada-États-Unis**

23. Le représentant du gouvernement fédéral dresse le bilan des activités du Groupe consultatif qui a récemment tenu son assemblée annuelle à Portsmouth, au New Hampshire. Les groupes de travail ont présenté leur rapport. Le Groupe de travail sur l'agriculture a déposé son mandat en vue de le faire approuver; le Groupe de travail sur les exercices a abordé les points suivants : TRANSBORD III, jeux de guerre globaux, exercices portant sur les tremblements de terre et CANATEX; le Groupe de travail sur la santé et les soins médicaux a constitué un sous-groupe chargé d'étudier les questions d'intervention en cas d'urgence nucléaire; les membres des groupes de travail du transport et des communications ont fait état de leurs activités et de leur problèmes au cours de la guerre du Golfe; enfin, on a passé en revue la base industrielle de l'Amérique du Nord. On a demandé aux directeurs de l'information du public de la FEMA et de PCC de transmettre des directives périodiques aux autres groupes de travail.

24. Le directeur exécutif de PCC fait état des activités de protection civile qui se sont déroulées au Canada au cours de l'année écoulée et insiste particulièrement sur CANATEX 90, la crise du Golfe, le PNITT, le CCAIM et le programme des points névralgiques. Le directeur exécutif de la FEMA traite des activités de son organisme au cours de la guerre du Golfe et de la planification de la reprise du cours normal des affaires dans les ministères fédéraux.

25. Il est convenu que des directeurs régionaux choisis de PCC et de la FEMA chercheront à déterminer s'il est possible d'établir des liens plus officiels entre leurs bureaux respectifs, et ceux-ci feront rapport au Groupe consultatif sur cette question à l'occasion de la réunion de

celui-ci au Canada l'année prochaine. Un secrétariat mixte PCC/FEMA a été établi en vue d'assurer le soutien et le suivi des délibérations du Groupe consultatif ainsi que la coordination des activités des groupes de travail.

Point 8.2 - **Organisation du Traité de l'Atlantique Nord**

26. Un représentant de PCC aborde ce point. Il décrit la structure des comités et les protocoles de prise de décisions à l'intention des délégués qui ne sont pas familiers avec l'OTAN. L'évolution de la situation en Europe de l'Est et la crise du Golfe suscitent des questions au sujet de l'avenir de l'OTAN. Quoiqu'il en soit, à l'heure actuelle, l'OTAN demeure un élément important de la politique étrangère et de défense du Canada.

Point 8.3 - **Organisations internationales**

27. On passe en revue les activités de plusieurs institutions internationales qui s'intéressent aux accidents industriels et on s'arrête particulièrement à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et au Bureau international du travail (BIT).

28. Les représentants du Canada, qui venaient d'Environnement Canada et qui étaient appuyés par des membres de Protection civile Canada, ont été très actifs au sein du Groupe ad hoc d'experts sur les accidents industriels causés par les matières dangereuses, participant plus particulièrement à l'élaboration des principes directeurs en matière de prévention des accidents, de protection civile et d'intervention en cas d'urgence. Le Canada et les États-Unis ont organisé conjointement à Chicago un important atelier dont le thème était l'échange d'information sur les accidents industriels majeurs.

29. Le Canada a apporté une importante contribution au PNUE, c'est-à-dire qu'il a participé à l'élaboration et au lancement du «Awareness and Preparedness for Emergencies at the Local Level (APELL) program». Dans le cadre de ce programme, on offre des directives en matière de protection civile à l'échelon de la collectivité. Au mois de mai 1991, le Canada a participé à la présentation d'une proposition visant la création du Centre des Nations Unies pour l'aide d'urgence en cas de menace à l'environnement. La proposition passera au stade du projet pilote en 1992, et les activités seront axées sur la coordination des institutions et l'évaluation des besoins.

30. La réponse du Canada au sondage du BIT concernant les programmes de prévention des accidents industriels sera coordonnée par Travail Canada, qui aura recours au réseau du CCAIM chaque fois que les circonstances s'y prêtent.

Point 8.4.1. - Comité fédéral interministériel de la DIPCN

31. En conformité avec la résolution de l'ONU faisant des années 1990 la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (DIPCN) et réclamant la constitution

de comités nationaux, le Canada a mis sur pied un comité fédéral interministériel (CFINT). Le comité a tenu trois réunions, mais la majorité des activités est le fruit d'un petit comité directeur dont les membres se réunissent régulièrement.

32. Dans le cadre du CFINT, Environnement Canada a présenté une proposition de financement en vertu du Plan vert correspondant à environ 1 million de dollars sur une période de trois à quatre années. La réponse à cette demande est reportée à plus tard. On se servirait de ces fonds pour contribuer à l'établissement d'un comité national, une attention particulière étant accordée au secrétariat (2 ou 3 personnes) du comité, au financement de petits projets, à la publication de renseignements et au financement des frais de déplacement des membres de groupes d'intérêt public qui ne seraient autrement pas en mesure de participer aux travaux du comité.

Point 8.4.2. - Comité national de la DIPCN

33. La première réunion de ce comité devrait avoir lieu en 1991, et des manifestations publiques indiquées devraient marquer la désignation d'un patron d'honneur, d'un président ou d'une présidente et des membres du comité. Le représentant du gouvernement fédéral estime que des membres du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et du secteur privé devraient participer aux travaux du comité, et que chacun d'entre eux devraient s'acquitter de ses propres dépenses. Il est prévu que la délégation qui représentera le gouvernement fédéral sera mince, mais proportionnelle à la taille des autres délégations.

Point 8.4.3. - Activités provinciales, territoriales et municipales de la DIPCN

34. Un représentant de l'Alberta aborde brièvement cette question et déclare que les administrations provinciales, territoriales et municipales devraient élaborer des trousses de renseignements concernant leurs activités et leurs programmes qui pourraient, selon elles, faire partie d'un programme national en prévision de la constitution du comité national dans un proche avenir.

35. On convient qu'il ne serait pas opportun à ce stade-ci pour la Conférence de constituer un groupe de travail sur cette question. Il serait utile que les délégués à la Conférences procèdent à un échange de renseignements, y compris concernant les programmes et les

méthodes à l'échelle locale. Le président offre ses services en vue de colliger ces renseignements et d'en assurer le partage avec tous les membres de la Conférence et du comité national.

Point 8.5 - **Présentation d'Environnement Canada**

36. Le président présente M. Joe Slater, directeur de la Direction des interventions d'urgence à Environnement Canada. À l'aide de documents distribués avant sa présentation, M. Slater expose la structure, le mandat, les rôles, les responsabilités ainsi que les capacités actuelles et prévues des diverses sections de sa direction. Il donne également aux membres de la Conférence les derniers renseignements concernant le «Plan vert» et ses répercussions du point de vue des ressources, l'accord d'aide mutuelle conclu avec les provinces, l'accord transfrontalier relatif aux déversements intérieurs conclu avec les État-Unis, ainsi que les négociations menées avec les grands réseaux de télé concernant les alertes météorologiques. Il donne ensuite des exemples de types de ressources techniques que son Ministère pourrait mettre en oeuvre en cas d'urgence environnementale d'envergure dans les provinces ou territoires.

Point 9 - **Analyse du PCPC**

37. Le président aborde ce point et souligne que les dix années d'application du PCPC et les deux dernières années de sursollicitation des fonds qui y sont affectés ont justifié la tenue de l'analyse, ainsi que l'établissement d'un dialogue fédéral-provincial afin de venir à bout des divers problèmes sur le plan de l'administration et de la gestion du programme. Il est important que l'on préserve l'intégrité de ce programme mixte et que l'on utilise au mieux les fonds consacrés au programme.

38. Le représentant de PCC confirme que le document de travail distribué avant la réunion a pour objet d'amorcer le processus de consultation dans le cadre de l'analyse du PCPC. Le président ajoute qu'il est souhaitable que l'examen soit terminé d'ici la fin de l'année financière en cours, c'est-à-dire au plus tard le 31 mars 1992.

39. Les délégués se livrent à un vaste échange de vues sur toutes les propositions énoncées dans le document de travail, et certains d'entre eux signalent les répercussions néfastes qu'une proposition donnée, si elle est mise en oeuvre, exercera sur le programme de protection civile dans leur sphère de compétence particulière. L'Ontario a exprimé une forte opposition aux changements proposés aux dispositions concertant la gestion de ce programme convenues entre cette province et le Canada. Le président reconnaît qu'il est bon que les représentants du gouvernement fédéral soient mis au courant de ces répercussions négatives possibles. De plus,

ajoute-t-il, si toutes les modifications proposées peuvent faire l'objet de négociations, il n'en reste pas moins qu'on ne peut songer à revenir à l'ancienne méthode simpliste de la répartition des fonds selon le nombre d'habitants. L'ensemble des délégués conviennent de la valeur considérable que revêt ce programme pour tous les Canadiens.

40. Il est convenu qu'au cours de la prochaine étape du processus de consultation les provinces et les territoires fourniront dans les meilleurs délais à PCC des commentaires détaillés et écrits concernant le document de travail. Les représentants de PCC colligeront et analyseront ces présentations et rédigeront un rapport de suivi qui englobera notamment la position adoptée par les diverses provinces. La décision de constituer ou non un groupe de travail intergouvernemental formé de délégués de la Conférence en vue d'analyser en profondeur les conclusions du rapport sera grandement fonction du contenu de ce dernier. Il pourrait ne rester qu'une ou deux questions à régler susceptibles d'être abordées dans le cadre d'un échange bilatéral. Il conviendrait de tenir une réunion à Whitehorse avant ou après la réunion du conseil des ministres en vue d'aborder toute question multilatérale en souffrance. Les représentants de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et des Territoires du Nord-Ouest ont signifié leur intention de participer aux activités de tout groupe de travail, et il est évident que l'ensemble des membres de la Conférence auraient intérêt à prendre part au processus de consultation. Le président se charge de consulter les représentants du Québec afin de déterminer s'ils sont en mesure de participer à ce groupe de travail.

Point 10 - **Réunion du conseil des ministres**

41. Le représentant du Yukon signale que de la documentation a été transmise aux ministres. On passe en revue le calendrier des activités. Le représentant du Yukon indique qu'une affiche et une aire d'affichage seront disponibles si les ministres en expriment le désir. Le président ajoute que le nom des ministres et des fonctionnaires qui participeront à la réunion doit être transmis au Yukon dans les meilleurs délais et au plus tard à la fin de juillet. Le représentant de l'Île-du-Prince-Édouard rappelle aux délégués les dispositions et les modalités connexes de transport qui ont été adoptées en leur nom en vue de la réunion du conseil.

42. Le représentant du Yukon souligne que seuls quelques points (la crise du Golfe, par exemple) ont été inscrits à l'ordre du jour. Après discussion, les délégués arrivent à la conclusion que les ministres pourraient également être intéressés à traiter de la crise d'Oka. Plus tôt au cours de la Conférence, il a également été convenu que la question de la formation et de l'éducation doit être inscrite à l'ordre du jour de la réunion des ministres.

Point 11 - Autres questions

Point 11.1 - Affectation de fonds du PCPC à la formation et à l'éducation

43. Le représentant de PCC amorce ce débat court mais utile et souligne que la formation constitue non seulement un volet auquel devrait légitimement être affectés des fonds du PCPC, mais également un aspect auquel il faudrait attacher une certaine priorité nationale. Certains problèmes évidents sont signalés, mais de nombreuses possibilités existent, particulièrement celles qu'offriraient les programmes et installations de démarrage au cours de la période de transition prévue dans le document national de stratégie en matière de formation. Le président déclare que PCC servira de centre d'information concernant les diverses activités de formation financées à l'heure actuelle dans le cadre du PCPC.

Point 11.2 - Formation à distance

44. Le représentant du Yukon signale qu'il se livrera à des travaux complémentaires et plus détaillés concernant cette question.

Point 11.3 - Habilitations de sécurité

45. Le représentant du Manitoba soulève la question de l'obtention d'une habilitation de sécurité fédérale par des fonctionnaires provinciaux. Le président signale qu'il est important de s'assurer qu'il existe un besoin (une urgence d'ordre national, par exemple) et que l'on trouve déjà un mécanisme chargé de fournir ces habilitations si une province juge souhaitable d'en faire la demande.

Point 11.2 - Réseau d'alerte national

46. Le représentant de PCC signale que le ministère des Communications à récemment relancé ses initiatives dans ce domaine et entrepris les premières étapes d'une évaluation de la viabilité d'un réseau national d'alerte et de radiodiffusion d'urgence à la télévision. La «lente» initiative actuelle du Service de l'environnement atmosphérique adoptée avec les principaux réseaux de télévision sera portée à l'attention du MDC. Le représentant de PCC veillera également à ce que les représentants de l'administration centrale du MdC soient au courant du projet pilote d'entrée en tiers automatique et en temps réel avec accès multiple qui est en cours à Edmonton (Alberta).

Point 11.5 - **Politique de formation de Santé et Bien-être social Canada**

47. On s'inquiète du fait que la politique de Santé et Bien-être social Canada concernant ses cours en matière de services sociaux et de santé d'urgence ne concorde pas toujours avec celle des provinces ou n'est pas claire. Cette situation exerce des répercussions néfastes sur les programmes à l'échelon local.

48. Le représentant de PCC énonce des solutions possibles à court et à long termes destinées à assurer la compatibilité et la coordination des cours, tant au sein de chacun des gouvernements qu'entre ces derniers. Le président s'engage à tenir des discussions avec le représentants de Santé et Bien-être social Canada concernant le contenu et le sujet de leurs cours de services sociaux et de santé d'urgence.

Point 11.6 - **Prochaine réunion**

49. Il est convenu que la prochaine réunion de la Conférence des hauts fonctionnaires responsables de la protection civile aura lieu à Ottawa en février 1992 à un endroit et à une date à déterminer. La suggestion voulant que cette Conférence annuelle ait toujours lieu à Ottawa sera analysée à l'occasion de cette réunion.

Mots de la fin

Au nom de tous les délégués ayant participé à la Conférence, le président remercie les représentants de la Saskatchewan des excellentes dispositions qu'ils ont prises en vue de la tenue de cette réunion. Tous les délégués se joignent au président pour exprimer à Fred Zeggil leurs meilleurs voeux à l'occasion de son départ à la retraite et pour le remercier de sa participation et de sa collaboration précieuses.

CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE
DES HAUTS FONCTIONNAIRES
RESPONSABLES DE LA PROTECTION CIVILE

REGINA (SASKATCHEWAN)

Les 19-20 juin 1991

LIST OF DELEGATES - LISTE DES DÉLÉGUÉS

CANADA

Mr. T. D'Arcy Finn (Président)
Directeur exécutif
Protection civile Canada

Mr. D.W. Hall
Directeur général (État des préparations et opérations)
Protection civile Canada

Mr. E.L. Shipley
Directeur général, (Élaboration des programmes)
Protection civile Canada

Mr. C.L. Hegge
Directeur général (Programmes de gestion intégrée)
Protection civile Canada

ONTARIO

Mr. K.J.W. Reeves
Coordinator
Emergency Planning Ontario

Mr. J.L. Ellard
Deputy Coordinator
Emergency Planning Ontario

QUÉBEC

(aucun délégués)

NOVA SCOTIA - NOUVELLE-ÉCOSSE

Mr. Michael R. Lester
Director
Emergency Measures Organization (N.S.)

NEW BRUNSWICK - NOUVEAU-BRUNSWICK

Mr. J.O. Stith
Directeur
Organisation des mesures d'urgence du
Nouveau-Brunswick

MANITOBA

Mr. Sydney Reimer
Ministère des services gouvernementaux

Mr. Frank Clark
Adjoint exécutif du ministre
Ministère des services gouvernementaux

Mr. F. Zeggil
Directeur
Organisation des mesures d'urgence du
Manitoba

BRITISH COLUMBIA - COLOMBIE BRITANNIQUE

Mr. A.J. Heemskerk
Director
Provincial Emergency Program

PRINCE EDWARD ISLAND - ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Mr. J.A. Arsenault
Director
Provincial Emergency Measures Organization

SASKATCHEWAN

Mr. Dave Innes
Deputy Minister of Community Services

Mr. Keith Schneider
Assistant Deputy Minister of Community Services

Mr. Wayne Marr
Acting Executive Director
Saskatchewan Emergency Measures Organization

ALBERTA

Mr. I.D.M. Egener
Managing Director
Alberta Public Safety Services

Mr. R.G. Wolsey
Executive Director
Disaster Services Division
Alberta Public Safety Services

NEWFOUNDLAND - TERRE-NEUVE

Mr. Don Peckham
Assistant Deputy Minister of Municipal and Provincial Affairs
and Ministerial Official Responsible for Emergency Measures

Ms. Elizabeth Fitzgerald
Emergency Planning Officer (NEA)
Emergency Measures

YUKON

Mr. Paul Albertson
Yukon EMO Coordinator
Department of Community and
Transportation Services

NORTHWEST TERRITORIES - TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Mr. Eric Bussey
Director
Emergency Measures Organization

GUEST - INVITÉ

Mr. J.E. Slater
Environnement Canada

SECRETARIAT - SECRÉTARIAT

Mr. Pierre Brien
Coordonateur et secrétaire du groupe
de planification fédérale/provinciale
Protection civile Canada